

Note 21-01



Bonne Année 2021

Toute l'équipe du BC Vire-Crêpe se joint à moi pour vous souhaiter une Année 2021 pleine d'espoir, de simples moments de bonheur, d'énergie et de santé!

Il suffit d'une minuscule graine d'espoir pour planter tout un champ de bonheur...et d'un peu plus de patience pour lui laisser le temps de pousser. ~ Marc Levy (Sept jours pour une éternité).

Martin Demers, Directeur Bureau Coordonnateur

Consignes sanitaire et annonces prévues le 6 janvier 2021

Je suis de près, avec mon équipe, l'évolution des consignes sanitaires. Je vous tiendrai informé rapidement des instructions du Ministère à ce sujet.

Je vous rappelle que si vous avez des questions au sujet des consignes sanitaires, vous devez les faire parvenir par courriel à cette adresse : coronavirus@virecrepe.com .

Martin Demers, Directeur du Bureau Coordonnateur

APSS (17 AN à prendre avant le 31 mars 2021)

Si vous n'avez pas pris ou prévu de prendre les 17 AN obligatoires avant le 1^{er} avril 2021, il est grand temps d'y penser. Dans l'instruction sur les APSS, il est mentionné que si une RSE n'a pas pris les 17 AN au 31 mars, le BC doit annuler le versement des dernières journées équivalentes du mois de mars. Dans la RSE aura reçu des enfants et ne sera pas rétribuée. Voici le lien de l'instruction : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Instruction11-B.pdf> .

Manon Pâquet, adjointe administrative



Augmentation de la contribution parentale en janvier

Ne pas oublier d'inscrire les nouveaux montants sur votre prochaine réclamation et les fiches. Le 1^{er} janvier 2021 la contribution parentale a été indexée à 8.50 \$. Donc la subvention PCR, versée aux RSE, est passée à 27.96 \$.

Catégorie	Montant 2020	Montant au 1 ^{er} janvier 2021
Base	28.11\$	27.96\$
Poupon	10.97\$	10.97\$
Handicapé	36.46\$	36.46\$
Contribution parentale	8.35\$	8.50\$

Pour ce qui est de vos ententes signées avec les parents, le montant du Ministère prévaut sur les montants inscrits sur vos ententes. Par contre, pour les nouvelles ententes à signer, vous devez les faire à 8.50 \$. Veuillez suivre ce lien pour retrouver la nouvelle entente de service à 8.50 \$ que vous propose le BC : [Entente de service 2021](#)



Manon Pâquet, adjointe administrative

Masques non conformes

Petit rappel : tel que mentionné dans les Bulletins d'informations provenant du Ministère qui vous ont été transmis par note les 22 et 23 décembre dernier, vous ne devez plus porter les masques portant le numéro MC9501 (boite verte), mais plutôt les masques de la dernière distribution (boîtes bleues) voir photo :



Merci de votre collaboration.

L'Équipe du BC